

Conseil communal de Vufflens-la-Ville
Rapport de la Commission des finances

Préavis municipal N° 1 / 2024
Demande de crédit pour l'achat d'un véhicule en leasing
(régularisation)

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers et Conseillères,

La Commission des Finances, composée de :

- Madame **Armelle Saunier**
- Monsieur **Jean-Claude Bersier**
- Monsieur **Joseph Vanderweckene**
- Monsieur **Patrick Vigouret**
- Monsieur **Pierre-André Vullioud**, président

a été mandatée pour étudier le préavis municipal n° 1 / 2024 : Demande de crédit pour l'achat d'un véhicule en leasing.

Une rencontre a été organisée avec la municipalité le lundi 26 février laquelle a répondu à nos questions.

La Commission des finances estime que la solution du leasing pour remplacer le véhicule défectueux n'était pas le plus judicieux tant sur le plan comptable que financier.

- a) sur le plan comptable, en principe, il n'est pas admis de faire supporter le coût d'un investissement par le budget des frais de fonctionnement.
- b) sur le plan financier cette manière de procéder s'avère plus onéreuse et moins optimale en effet :
 - le coût s'avère supérieur vu les intérêts pris par la société de leasing et la somme des loyers perçus
 - la Commune ne peut choisir son assureur ni l'étendue des garanties souscrites donc surcoût
 - La Commune se prive de la possibilité d'activer et donc d'amortir l'investissement.

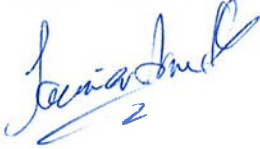
Toutefois, eu égard :

- au choix initial de la Municipalité de passer l'investissement comme frais de fonctionnement dans le budget 2024 expliquant le leasing
- au fait que le contrat a été souscrit
- aux montants en jeu
- aux frais supplémentaires qui résulteraient d'une dénonciation du contrat

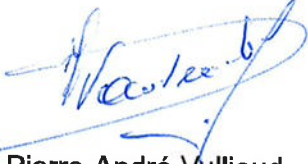
La Commission des finances estime que les dépenses actuelles et futures peuvent être acceptées par le Conseil .

Vufflens-la-Ville, le 3 mars 2024

Armelle Saunier



Joseph Vanderweckene



Pierre-André Vullioud



Jean-Claude Bersier



Patrick Vigouret

